

Conditions d'utilisation de location

Identification du vendeur

Chambre de Commerce et d'Industrie de la Nièvre | CCI Nièvre
Place Carnot - BP 438 - 58004 Nevers Cedex
N° SIREN : 185 800 034 00018
Téléphone : +33 (0)3 86 60 61 62
Télécopie : +33 (0)3 86 60 61 14
Adresse électronique : cci.58@nievre.cci.fr
N° TVA Communautaire : FR 90185800034

Le preneur

La Chambre de Commerce et d'Industrie de la Nièvre loue ses salles et matériel pour accueillir des manifestations à caractère économique ou culturel, à l'exclusion de tout organisateur d'origine confessionnelle ou politique ainsi que toutes manifestations susceptibles de provoquer controverses ou troubles publics.

Le preneur s'engage :

- A respecter les consignes de sécurité,
- A respecter la capacité d'accueil maximale des locaux mis à disposition,
- A ne dégrader ni le matériel ni les locaux mis à disposition,
- A veiller à ce que l'interdiction de fumer soit respectée dans les locaux,
- A mettre en place, au besoin, les mesures appropriées en matière de prévention de l'alcoolisme.

Il est rappelé que la responsabilité de la CCI ne peut être engagée lors de manifestations dont elle n'est pas organisatrice. Le preneur reste seul responsable de l'accueil, de l'encadrement et de la sécurité du public présent à sa manifestation.

Location des salles

Généralités

La CCI de la Nièvre se réserve le droit de refuser toute manifestation sans avoir à en justifier la raison.

La location des salles est faite aux tarifs en vigueur et s'entend sans personnel, selon devis (voir conditions générales de vente CCI 58 sur [Conditions Générales de Vente | CCI Nièvre \(nievre.cci.fr\)](https://www.nievre.cci.fr/conditions-generales-de-vente)).

Horaires d'ouverture au public

La CCI de la Nièvre est ouverte de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30, du lundi au vendredi. La location de salle est possible en dehors de ces horaires mais soumise à conditions tarifaires particulières.

En dehors de ces horaires, des frais de gardiennage seront appliqués.

Etat des lieux et restitution de la salle

La salle et le matériel mis à disposition sont réputés pris en parfait état : toute détérioration sera refacturée. Par ailleurs, la CCI de la Nièvre se réserve le droit de facturer des frais de nettoyage supplémentaires, notamment en cas de salissures disproportionnées.

Equipement

Il est impératif de contacter notre service réservation afin de vérifier tous les points techniques avant toute manifestation.

Tarif sur devis.

Restauration

Buffet-cocktail : la CCI de la Nièvre ne prend pas en charge l'organisation de ce type de prestations.

Lorsque le preneur fait appel à un traiteur-restaurateur, il doit en informer la CCI de la Nièvre et un espace réceptif est alors proposé à la location. Les déchets liés à cette prestation doivent être pris en charge par le traiteur-restaurateur. Dans le cas contraire, des frais de nettoyage supplémentaires seront facturés au preneur.

Pause-café : la CCI de la Nièvre propose un « accueil-café », composé d'une boisson chaude, de mini-viennoiserie, de jus de fruit et eau (tarif sur devis)

Passation et confirmation de la commande

Voir conditions générales de vente CCI 58.

Annulation

Toute annulation de la part du preneur doit nous parvenir 8 jours francs avant la date de début de location, la CCI de la Nièvre se réservant le droit de facturer 20% du montant total TTC de la location.

Prix

Sur devis - Voir conditions générales de vente CCI 58

Modalité de paiement

Voir conditions générales de vente CCI 58.

Contact : CCI DE LA NIEVRE

Blandine GOULAY

Place Carnot – BP 438 - 58004 NEVERS CEDEX

cci.58@nievre.cci.fr

Tél : 03 86 60 61 62